



■ Expérience du Centre International de Développement et de Recherche

- *Le CIDR intervient dans des secteurs clés du développement en Afrique:*
 - *Entreprises agricoles, filières et marché*
 - *Ingénierie, management et gouvernance des territoires*
 - *Microfinance, développement d'entreprises et emploi*
 - *Systèmes de santé et prévoyance sociale*
- *Il a pour objectif la construction et le renforcement d'institutions locales, régionales et nationales durables, au service des populations, participant à la réduction de la pauvreté. Il est actuellement présent dans une quinzaine de pays africains (Bénin, Burkina, Cameroun, Comores, Éthiopie, Kenya, Guinée, Madagascar, Mali, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo).*
- *ONG de solidarité, le CIDR innove depuis 50 ans à travers un important réseau de partenaires locaux qu'il contribue à faire émerger et à pérenniser en partageant son expérience et son niveau d'exigence professionnelle.*
- *Le CIDR s'entoure des meilleures compétences de tous les continents, ouvre des partenariats avec d'autres organisations européennes et anglo-saxonnes, participe en France comme dans les instances internationales à l'élaboration des politiques publiques de développement.*
- *Le CIDR gère un Centre de management des connaissances et de renforcement des compétences en développement. Il a mis en place un site d'échange de savoirs et de savoir-faire, auquel contribuent une vingtaine d'organismes de développement africains.*

■ Méthode pédagogique et intervenants

- *La méthode pédagogique articule: apports méthodologiques, études de cas pratiques tirées des différentes expériences du CIDR et de ses partenaires, échanges et visites d'expériences, etc.*
- *Les intervenants sont des professionnels du Nord et du Sud dont le domaine d'expertise est le développement territorial, des personnalités du Sud impliquées dans la mise en œuvre de la décentralisation dans leur pays, des chercheurs, des cadres de collectivités locales, etc.*

Pour en savoir plus: www.cidr.org ou formation@cidr.org

■ Présentation du programme

Les démarches de développement territorial n'ont cessé d'évoluer depuis une dizaine d'années en Afrique. On observe aujourd'hui de nouvelles conceptions, dans lesquelles les notions de « territoire de projets », de partenariats et de réseaux, de connexion avec les niveaux ou échelons supérieurs de collectivités territoriales (intercommunalités, Régions) et avec l'Etat sont autant d'éléments stratégiques importants à prendre en considération.

Les champs d'intervention se sont également élargis et diversifiés : le développement social (production de biens et services de base) doit être désormais articulé avec le développement durable, le développement économique local, l'aménagement des territoires et la territorialisation des politiques sectorielles de l'Etat.

C'est pour permettre un renouvellement des compétences et savoir-faire des acteurs au regard des principales innovations en cours que le CIDR organise ce programme de formation.

Il s'adresse tout particulièrement aux élus et techniciens des collectivités territoriales, aux responsables et dirigeants d'ONG et d'associations locales ou nationales, aux responsables de structures d'accompagnement des acteurs économiques, aux directeurs ou Chefs de services centraux et déconcentrés de l'Etat, aux responsables et cadres de projets.

Ce programme se décline en quatre cycles:

- ▶ Mettre en place une gouvernance pour le développement des territoires
- ▶ Améliorer la performance des communes
- ▶ Planifier et mettre en œuvre le développement communal
- ▶ Promouvoir le développement économique local

■ Cycle 1: Mettre en place une gouvernance pour le développement des territoires

■ Contenu : 4 modules de formation

- M 1 : Appréhender les concepts et enjeux de la gouvernance territoriale
- M 2 : Renforcer le rôle et la place des acteurs
- M 3 : Organiser la collaboration entre la société civile et les pouvoirs publics locaux
- M 4 : Animer la gouvernance territoriale

■ Date : du 3 au 14 mai 2010

■ Lieu : Autrêches – Picardie – France – 100 km de Paris

■ Frais pédagogiques : 3 100 euros

Cycle 1

Mettre en place une gouvernance pour le développement des territoires



Du 3 au 14
mai 2010

Une gouvernance démocratique et efficace des territoires constitue un facteur essentiel de développement. Les communes, la société civile locale (habitants, associations et ONG locales, organisations professionnelles, opérateurs économiques, etc.) et les services déconcentrés de l'Etat en sont les principaux acteurs.

Avec le processus de décentralisation, les communes jouent un rôle de pivot et de chef d'orchestre chargé d'animer les réseaux d'acteurs et de coordonner les concertations pour des prises de décisions partagées. Conseillers des communes, les services déconcentrés de l'Etat apportent les savoir faire et garantissent la cohérence des stratégies avec les politiques nationales. Premiers bénéficiaires et porteurs d'initiatives, les acteurs de la société civile s'impliquent fortement dans le processus de décentralisation et de développement de leurs localités. Ils participent, au côté des acteurs institutionnels, aux choix et décisions concernant l'avenir de leur territoire.

Face à la diversité des acteurs, au manque de ressources et aux divergences d'intérêt, comment mettre en place une gouvernance territoriale « efficace et efficiente » où chacun trouve sa place en faveur du développement et contribue au renforcement du processus de décentralisation? La formation répondra à cette question par l'analyse de stratégies concrètes de renforcement et d'organisation des acteurs pour une gouvernance propice au développement des territoires.

Ce cycle comprend quatre modules:

Module 1: Appréhender les enjeux de la gouvernance territoriale

- ▶ Approfondir les concepts, définitions et notions clés (territoire, gouvernance, développement local, projet de territoire, etc.);
- ▶ Maîtriser les enjeux d'une gouvernance territoriale en faveur du développement.

Module 2: Renforcer le rôle et la place des acteurs

- ▶ Comprendre le rôle et les relations entre les principaux acteurs du territoire en matière de développement;
- ▶ Renforcer leur positionnement et leurs capacités à s'impliquer dans des instances de concertation et de participation à la décision publique.

Module 3: Organiser la collaboration entre société civile et pouvoirs publics

- ▶ Formaliser et structurer la participation aux choix et aux décisions de politiques publiques et de développement;
- ▶ Renforcer la communication municipale, les instances de concertation, les mécanismes de collaboration, le soutien des initiatives.

Module 4: Animer la gouvernance territoriale

- ▶ Animer les réseaux d'acteurs et les dispositifs de participation et de concertation;
- ▶ Renforcer les compétences nécessaires à l'animation de la gouvernance territoriale;
- ▶ Evaluer et adapter le fonctionnement des instances de gouvernance.

Cycle 2

Planifier et mettre en œuvre le développement communal



Du 20 sept.
au 1^{er} oct. 2010

- Module 1 : Concevoir un plan de développement communal participatif
- Module 2 : Accompagner le montage technique et financier des actions
- Module 3 : Organiser la maîtrise d'ouvrage et le suivi des réalisations

Cycle 3

Améliorer la performance des communes



Avril 2011

- Module 1: Renforcer les capacités organisationnelles
- Module 2 : Renforcer les capacités techniques et financières
- Module 3 : Promouvoir des stratégies intercommunales

Cycle 4

Promouvoir le développement économique local



Sept. 2011

- Module 1 : Connaître les enjeux et les acteurs du développement économique local
- Module 2 : Renforcer et animer les partenariats et les réseaux d'acteurs
- Module 3 : Accompagner le montage et la mise en œuvre technique et financière de projets économiques
- Module 4 : Promouvoir des dispositifs pérennes en faveur du développement économique local